



Ville de Lausanne

Municipalité

case postale 6904 – 1001 Lausanne

Union des villes suisses
Monbijoustrasse 8
Case postale
3001 Berne

dossier traité par SMUN/PG
notre réf. A.1/2025/75 - rp
votre réf.

Lausanne, le 30 octobre 2025

Réponse à la consultation sur le taux spécial de la TVA pour les prestations du secteur de l'hébergement

Madame la Directrice,

Nous vous remercions de nous avoir sollicités dans le cadre de la consultation susmentionnée.

Le secteur touristique est particulièrement important pour les villes comme Lausanne. Nous sommes favorables à une poursuite du soutien de la Confédération, notamment dans un contexte de franc fort et bien que le nombre de nuitées hôtelières soit en croissance dans l'agglomération lausannoise ces cinq dernières années. La prolongation du taux spécial de TVA dont elle bénéficie aujourd'hui fait donc sens. Toutefois, si des contingences financières de la Confédération devaient l'amener à renoncer à ce taux réduit, la Ville de Lausanne est favorable à une suppression progressive permettant à ce secteur économique de s'adapter à ce changement.

En espérant avoir répondu à vos attentes, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter